Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 165 (1999)

Heft: 6

Artikel: Garantir la sécurité de l'Etat, responsabilité politique essentielle

Autor: Abt, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-65970

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Garantir la sécurité de l'Etat, responsabilité politique essentielle

Jean Abt

Tout change, rapidement. En maints domaines, des progrès fulgurants ouvrent des perspectives à priori positives. Dans le même temps cependant, des crises surgissent, des foyers s'enflamment et sous diverses formes, la guerre sème malheur et terreur. Dans leur manifestation implacable, haute technologie ou moyens primitifs conduisent aux mêmes résultats graves, catastrophiques et durables: la soumission, la désolation des communautés et des Etats mal protégés. On risque d'oublier l'histoire et ses enseignements. D'oublier le fait que les rapports entre les Etats sont le plus souvent des rapports de force. D'oublier les intérêts, les calculs des puissances, les changements stratégiques, les conséquences lointaines de phénomènes isolés, de décisions hâtives ou d'absence de décision.



Jean Abt, Commandant du corps d'armée de campagne 1.

Certes, on évoque la **sécurité**, objectif premier, idéal, mais la réalité quotidienne nous fait évoluer dans l'**insécurité**. Celle qui menace l'intégrité et la liberté des individus; celle qui pèse sur l'ordre public, sur la paix, sur la **souveraineté de l'Etat.**

Les événements du monde, en effet, proches ou lointains, nous rappellent chaque jour la dimension politique de la sécurité. L'ignorer ou la banaliser serait aussi naïf qu'irresponsable, tant sur le long terme que dans l'avenir immédiat.

Si les spécialistes, face au phénomène de la violence et de l'insécurité, apportent une aide nécessaire dans la prévision et la préparation, la **responsabilité** de décider, conduire et convaincre est avant tout **politique.**

Cohérence et continuité

Idéalement, Etat et population doivent œuvrer dans des conditions dignes et sereines, en vertu d'un contrat mutuel de fonctionnement et de respect. La Constitution en est la base, qui assigne à l'Etat le devoir d'assurer l'ordre public et la défense, charges exigeantes et coûteuses, certes, souvent incomprises des médias et du public, mais incontournables.

Ainsi, dans le projet de Réforme de la Constitution fédérale, sécurité, défense nationale et protection civile font l'objet d'articles significatifs. Ils soulignent que la Confédération et les Cantons pourvoient à la sécurité du pays, comme à la protection de la population, coordonnant leurs efforts en matière de sécurité intérieure.

Ces dernières dispositions sont d'une éclatante actualité. En quelques mois, en effet, à la demande de plusieurs cantons et conformément aux missions formulées par leurs **autorités politiques**, des milliers de militaires, miliciens et professionnels, ont fourni un appui généreux, performant et crédible, tant dans l'assistance aux requérants d'asile, dans l'aide en situation de catastrophe, que dans la surveillance ou la protection d'installations sensibles et d'ambassades.

Affirmer, à ce sujet, que l'armée se cherchait de nouvelles missions, comme certains en entretenaient la polémique, c'était faire preuve de méconnaissance, de manipulation ou de malveillance.

Ainsi, la Constitution précise-t-elle que la Suisse a une armée de milice, chargée de:

- prévenir la guerre et contribuer au maintien de la paix;

- assurer la défense du pays et de sa population;

 apporter son soutien aux autorités civiles, lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception.

Si, par ailleurs, la mise sur pied de l'armée de milice relève de la compétence de la Confédération, les Cantons peuvent, eux aussi, engager leurs formations pour maintenir l'ordre public sur leur territoire, lorsque les moyens dont ils disposent normalement ne suffisent plus à écarter une grave menace pesant sur la sécurité intérieure.

Prévoir ces dispositions, c'est veiller à la sécurité dans la durée et non seulement en fonction de l'intérêt immédiat. Les appliquer, c'est faire preuve de responsabilité politique.

Risques, dangers, menaces ...

Le choix des mots peut inquiéter, comme il peut aussi rassurer. Ce qui importe en vérité, c'est de voir et de parler clair, sans pessimisme déplacé, ni optimisme exagéré; oser parler d'éventuelles menaces, lorsqu'il s'agit du moyen et du long terme, de l'avenir et de la sécurité de l'Etat, pays, population, institutions.

Au moment de reformuler la politique de sécurité de la Suisse, il importe d'utiliser les mots justes et d'évaluer toutes les évolutions possibles et significatives, favorables ou défavorables, pouvant nous intéresser dans les dix ou quinze prochaines années.

S'il n'est pas besoin d'une menace immédiate pour prendre des précautions, l'insuffisance de préparation par contre peut s'avérer fatale avec le temps

Aussi l'évaluation des menaces, leur appréciation dans un contexte évolutif, même difficile, représente une démarche indispensable, permettant les choix utiles.

Avec la fin de la guerre froide, on

avait presque décrété la disparition de la menace ou son remplacement par des dangers et des riques, termes politiquement plus «corrects». Le délai d'alerte serait dorénavant de dix ans... C'est faire peu de cas d'événements dramatiques, tels que ceux des Balkans.

Le phénomène de la violence et ses combinaisons diaboliques réapparaissent, en effet, sous de multiples formes. Non pas la menace classique, soigneusement décrite dans les règlements, avec ordres de bataille, effectifs et rythme de progression, mais phénomènes violents, organisations clandestines armées, capables de s'infiltrer, écouter, paralyser, détruire, contrôler.

A la fois déplorable et condamnable, le phénomène est évident, presque normal. Après l'éclatement d'un empire surarmé, aussi considérable que l'empire soviétique, il est presque normal en effet que des conséquences néfastes se manifestent en maints endroits, durablement. Aussitôt surgissent des crises, des conflits aux développements imprévisibles, que l'ancien ordre empêchait.

On avait, bien sûr, imaginé certains effets, comme la dissémination et la prolifération des armements, le développement de mouvements intégristes, la multiplication d'organisations terroristes, autant de phénomènes, dont l'importance, ajoutée aux facteurs ethniques, sociaux, économiques, peut menacer l'Etat dans son ordre et son fonctionnement. Aussi des contremesures adaptées, difficiles à imaginer, à ordonner, restent nécessaires, aujour-d'hui comme précédemment.

Prévenir

Face aux défis du futur, aux investissements nouveaux, face aux mesures

Neuer Chefredaktor

Divisionär Louis Geiger, Kloten, wird neuer Chefredaktor der Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitschrift (ASMZ). Der Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft, der die ASMZ herausgibt, wählte ihn zum Nachfolger von Oberst iGst Charles Ott, der Ende 1999 von seinem Amt zurücktritt.

Div Geiger beschloss seine militärische Karriere als Stabschef Operative Schulung und steht seither als Militärberater in den Diensten des IKRK. Während vieler Jahre wirkte er als stellvertretender Chefredaktor der ASMZ.



Nouveau rédacteur en chef

Le divisionnaire Louis Geiger, Kloten, devient nouveau rédacteur en chef de la «Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift» ASMZ. Le comite central de la société suisse des officiers, propriétaire de l'ASMZ, l'a élu comme successeur du colonel EMG Charles Ott, qui donne sa démission à la fin de l'année.

Le divisionnaire Geiger a terminé sa carrière militaire en tant que Chef de l'Etat-major de l'instruction opérative et s'engage depuis quelques années comme conseiller militaire du CICR. Durant plusieurs années il a assumé la fonction de rédacteur en chef remplaçant.

Mediencommuniqué SOG

délicates liées au développement de la sécurité par la coopération, il importe de voir loin, d'évoquer les risques et dangers, non seulement d'aujourd'hui, mais aussi leurs possibles développements et conséquences, de faire en permanence une évaluation de la menace sur la sécurité de l'Etat.

Il est vrai qu'une caractéristique de ce temps, c'est l'importance donnée à l'intérêt immédiat, l'attrait des solutions faciles, plaisantes, mais risquant de négliger le long terme. Or, les situations évoluent et leurs aspects favorables peuvent se détériorer rapidement.

Afin de prévoir, évaluer et réagir de manière appropriée, dans tous les domaines impliquant la sécurité de l'Etat, il est nécessaire de pouvoir disposer des moyens adéquats et d'abord **financiers.**

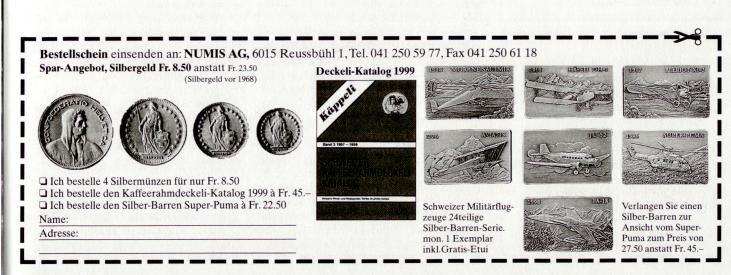
Cela signifie aussi la mise en place d'un instrument de recherche de renseignements, stratégique, global, performant, permettant l'analyse en continu, la prévision, la décision.

Si la mesure est dérangeante et son coût élevé, elle s'impose avec urgence, dans l'intérêt du pays. Affaire de spécialistes et de généralistes à la fois, mais affaire avant tout de **responsabilité politique.**

Confiance

Le pouvoir indispensable à l'Etat commence par la **confiance**. Elle s'établit par la communication, la transparence, par la crédibilité des mesures visant le long terme. «N'entreprends pas dans l'Etat plus que tu ne peux persuader!» nous enseigne Platon.

S'agissant de la **sécurité**, **responsabilité politique essentielle**, elle justifie sans doute l'effort de persuasion.



ASMZ Nr. 6/1999 5